

PROJET DE STRATEGIE NATIONALE DE METROLOGIE A L'HORIZON 2035 (Résumé)

Vision :

Une vision qui appuie les réussites et suit le rythme des développements pour assurer le leadership dans le domaine de la métrologie afin d'atteindre l'excellence à l'échelle régionale et internationale, dans laquelle l'ANM joue un rôle de catalyseur à travers la communication et le travail conjoint avec ses partenaires dans ce domaine.

Mission :

Exceller dans le développement de métrologie en unifiant les différentes activités de métrologie et en suivant leur mise en œuvre conformément aux bonnes pratiques internationales d'une manière qui contribue à la protection des consommateurs, de l'environnement, de la santé publique et à renforcer la sécurité globale et à soutenir l'économie et le développement durable en Tunisie.

Valeurs institutionnelles :

Les valeurs institutionnelles de l'ANM et ses parties-prenantes (en tant qu'institution unique) visent à harmoniser ses valeurs stratégiques avec les valeurs individuelles de ses ressources humaines, comme moyen de mettre à niveau son système institutionnel et d'atteindre ses objectifs stratégiques émanant de la stratégie nationale de métrologie.

L'ANM et ses partenaires ont fait des valeurs institutionnelles une base de sa stratégie qui la mène vers l'excellence et atteint ses objectifs d'être un pionnier et distingué dans le domaine de la métrologie aux niveaux africain et arabe.

Les valeurs institutionnelles suivantes représentent l'éthique, la culture et la performance de l'ANM et de ses partenaires dans l'exécution des activités métrologiques :

- **Engagement de la qualité** : engagement à fournir des services de haute qualité.

- **L'esprit d'équipe** : consolider l'esprit d'équipe au sein des structures chargées du domaine de la métrologie à travers l'échange de connaissances et de participation.
- **Leadership en métrologie** : Fournir des services innovants dans le domaine de la métrologie en jouant un rôle de leadership pour atteinte des bonnes pratiques.
- **Professionnalisme** : conduite des affaires de manière très professionnelle et méthodique, et engagement à développer les activités de l'ANM et de ses partenaires grâce à leurs ressources humaines qualifiées.
- **Servir les bénéficiaires est une priorité** : assurer la satisfaction des bénéficiaires des prestations fournies par l'ANM et ses partenaires.

Objectifs stratégiques :

AXE 1 : INFRASTRUCTURE NATIONALE METROLOGIQUE :

Objectif stratégique (A) : Mise en place une infrastructure métrologique qui suit l'évolution des progrès scientifiques, technologiques et numériques dans le domaine de la mesure.

<i>Objectifs Opérationnels</i>		<i>Initiatives stratégiques</i>	
A1	Etablissement d'un cadre réglementaire et législatif approprié, des procédures efficaces et mettre à jour les normes relatives au domaine de métrologie pour suivre la tendance de l'évolution de ce domaine, ce qui représente un appui pour un SNM développé et une protection plus effective de l'économie nationale.	A1.1	<i>Mise à jour en permanence de la réglementation (lois, décrets, arrêtés, ...) relative au domaine de la métrologie ou des domaines connexes pour suivre le progrès scientifique et technique des instruments et méthodes de mesure et motiver les opérateurs économiques à investir dans ce domaine.</i>
		A1.2	<i>Établissement des procédures et des décisions compatibles avec le développement des activités métrologiques et répondant aux besoins des institutions, des laboratoires et des entreprises en matière d'étalonnage et de formation dans le domaine de la métrologie, et aidant à mener ces activités facilement.</i>
		A1.3	<i>Mise à jour les normes nationales relatives aux instruments et méthodes de mesure pour suivre le développement scientifique et technologique du domaine de la mesure et répondre aux besoins de tous les secteurs tels que les secteurs de l'énergie, de la santé et de l'environnement.</i>

		A1.4	<i>Révision du statut du personnel de l'ANM et des autres structures chargées de métrologie.</i>
		A1.5	<i>Etablissement d'une ligne de financement pour la mise en place d'un programme pour la promotion de l'entrepreneuriat économique au profit des diplômés pour lancer des projets dans le domaine de la métrologie et promulgation d'un texte juridique réglementant les modalités de bénéficiaire de ce programme.</i>
		A1.6	<i>Publication d'un texte juridique fixant les règles de bonne pratique de laboratoires de métrologie en Tunisie.</i>
		A1.7	<i>Création d'un comité national, au sein de l'Agence Nationale de Métrologie, chargée d'étudier la législation juridique liée au domaine de la métrologie.</i>
		A1.8	<i>Développement et publication des guides sur les bonnes pratiques de métrologie.</i>
A2	Mise en œuvre des laboratoires nationaux de métrologie bien développés et qu'ils disposent des conditions requises pour maintenir et développer les étalons nationaux matérialisant les unités légales de mesure, afin d'assurer la traçabilité de toutes les grandeurs métrologiques, ce qui augmenterait la couverture nationale de l'étalonnage.	A2.1	<i>Elaboration des stratégies sectorielles nationales relatives aux différents grandeurs métrologiques (masses, température, longueurs, chimie, ...) qui s'intègrent aux orientations et objectifs de la stratégie nationale de métrologie.</i>
		A2.2	<i>Développement et maintien des étalons nationaux et de référence dans toutes les grandeurs métrologiques et surveillance en permanence leur exactitude.</i>
		A2.3	<i>Assurance de la traçabilité métrologique via le développement des méthodes primaires reconnues par le BIPM.</i>
		A2.4	<i>Assurance le raccordement des laboratoires Tunisiens public et privés à des laboratoires nationaux de référence dans le domaine de la métrologie industrielle.</i>
		A2.5	<i>Organisation des comparaisons inter-laboratoires dans toutes les grandeurs et paramètres métrologiques et exploitation des résultats de ces comparaisons pour accroître la compétence des laboratoires tunisiens et renforcer la reconnaissance de leurs capacités à l'échelle internationale.</i>
		A2.6	<i>Production des Matériaux de Références MR et organisation des comparaisons inter-laboratoires entre les laboratoires d'essais et d'analyses au niveau national.</i>
		A2.7	<i>Développement de métrologie de rayonnement ionisant, photométrie et radiométrie.</i>
		A2.8	<i>Création d'un comité national technique de métrologie médicale.</i>
		A2.9	<i>Création d'un groupe de travail pour la recherche dans le domaine de métrologie de rayonnements ionisants pour la santé.</i>
A3	Développement les ressources humaines dans le domaine de la	A3.1	<i>Mise en place de mécanismes de financement permanents pour développer le secteur de la métrologie.</i>

	métrologie de manière continue et permanente, et améliorer les infrastructures et capacités techniques du secteur de la métrologie est une priorité.		
		A3.2	<i>Encouragement les investissements dans le domaine de métrologie.</i>
		A3.3	<i>Inscription des fonds sur le budget de l'État pour le développement des laboratoires de métrologie désignés pour maintenir et développer les étalons nationaux de mesure.</i>
A4	Renforcement des capacités managériales au sein des structures chargées de métrologie.	A4.1	<i>Instauration la bonne gouvernance pour la gestion des activités administratives et financières.</i>
		A4.2	<i>Etablissement d'un plan d'action et une feuille de route pour l'implantation et le soutien d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) au sein des structures chargées de métrologie.</i>
		A4.3	<i>Réalisation des études de positionnement stratégique et des plans de développement des structures chargées de métrologie.</i>
		A4.4	<i>Réalisation des contrats programmes entre les structures publiques chargée de métrologie et leurs ministères de tutelle.</i>
A5	Renforcement de la promotion de la recherche scientifique dans le domaine de la métrologie et le développement des technologies de mesure pour accroître la compétitivité des produits tunisiens.	A5.1	<i>Suivi les programmes de recherche relatifs à la nanométrie et la métrologie 4.0.</i>
		A5.2	<i>Publication des résultats de recherche dans le domaine de la métrologie dans des revues scientifiques et des publications périodiques de science de mesure au niveau international en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.</i>
		A5.3	<i>Mise en place des laboratoires de recherche dans le domaine de la métrologie.</i>
		A5.4	<i>Mise en place d'un système de coopération relative à la recherche scientifique entre les différentes structures intervenant dans le domaine de la métrologie.</i>
		A5.5	<i>Création des laboratoires de recherche spécialisés en métrologie.</i>
		A5.6	<i>Établissement d'un programme national de recherche en métrologie.</i>
A6	Clarification et coordination des rôles des différents acteurs	A6.1	<i>Clarification des rôles des différents acteurs publics intervenant dans le domaine de métrologie.</i>
		A6.2	<i>Institutionnalisation de la coordination des acteurs publics intervenant dans le domaine de la métrologie.</i>
		A6.3	<i>Renforcement des capacités de la société civile, des médias et du secteur privé en matière de métrologie.</i>

intervenant dans le domaine de métrologie.	A6.4	<i>Révision de l'organisation et des attributions des différents acteurs publics intervenant dans le domaine de la métrologie.</i>
	A6.5	<i>Création d'une commission permanente de coordination entre les structures chargées des composantes de l'infrastructure qualité (ANM, TUNAC, INNORPI, ...).</i>
	A6.7	<i>Renforcement de partenariat entre le secteur public et le secteur privé en métrologie.</i>
	A6.8	<i>Mise en place d'un système d'interconnexion électronique entre les structures concernées du domaine de métrologie pour échanger des informations et des connaissances concernant les activités métrologiques.</i>
	A6.9	<i>Mise en place d'un comité ad'hoc entre les structures chargées du domaine de la métrologie et la douane tunisienne pour coordonner et suivre les dossiers d'importation et d'exportation des équipements de mesure, y compris les artéfacts utilisés pour les comparaisons inter-laboratoires et les matériaux de référence.</i>

AXE 2 : PROMOTION DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE :

Objectif stratégique (B) : <i>Promotion de la métrologie industrielle dans les domaines des services, de l'industrie, de la santé, de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la sécurité.</i>	
<i>Objectifs Opérationnels</i>	<i>Initiatives stratégiques</i>
B1 Développement la fonction métrologique au sein des établissements industriels, des établissements de santé et hospitaliers, des centres techniques, des pôles technologiques et des centres de recherche.	B1.1 <i>Appui de structure nationale d'accréditation pour maintenir la reconnaissance internationale, en considérant l'accréditation comme l'un des principaux piliers du SNM.</i>
	B1.2 <i>Mise en place des mécanismes incitant les experts travaillant dans les laboratoires à réaliser des audits et des évaluations au profit de la structure nationale d'accréditation.</i>
	B1.3 <i>Mise en œuvre d'un programme national de développement de métrologie industrielle dans le domaine de santé au service des patients et de la société.</i>
	B1.4 <i>Mise en œuvre d'un programme national de développement de la métrologie industrielle dans les domaines de l'industrie, des mines et de l'énergie au service des entreprises, des autorités publics d'inspection, de contrôle et de surveillance de marché</i>
	B1.5 <i>Mise en œuvre d'un programme national de développement des capacités de mesures et enregistrement des CMC au BIPM (planification à l'horizon 2035) dans les domaines de la métrologie industrielle : métrologie physique et métrologie chimique.</i>
	B1.6 <i>Mise en place des mécanismes qui favorisent le développement des activités métrologiques dans les établissements industriels pour mieux protéger le consommateur, accroître la production et soutenir les exportations.</i>
	B1.7 <i>Développement de l'industrie tunisienne des logiciels informatiques relatifs aux méthodes de mesure et de métrologie afin d'avoir une forte capacité concurrentielle avec des logiciels similaires au niveau international.</i>
	B1.8 <i>Étude des besoins nationaux industriels dans le domaine d'étalonnage pour les laboratoires nationaux concernés, et œuvrer pour l'atteindre.</i>
	B1.9 <i>Mise en œuvre des programmes nationaux de développement de la métrologie industrielle dans les domaines de l'industrie, des mines et de l'énergie au service</i>

			<i>des entreprises, des autorités publics d'inspection, de contrôle et de surveillance de marché.</i>
		B1.10	<i>Mise en œuvre d'un programme national de développement des capacités de mesures et enregistrement des CMC au BIPM (planification à l'horizon 2035) dans les domaines de la métrologie physique et de la métrologie chimique.</i>
		B1.11	<i>Coopération entre l'Agence Nationale de Métrologie et les centres techniques pour la mise en place d'une banque de données concernant les besoins en étalonnage en Tunisie.</i>
		B1.12	<i>Développement des exportations tunisiennes de matériel de mesure dans le cadre de coopération Sud-sud</i>
		B1.13	<i>Allocution des fonds pour financer l'organisation de campagnes nationales de comparaisons interlaboratoires et aider les laboratoires tunisiens à participer ces comparaisons à l'échelle internationale.</i>
		B1.14	<i>Assistance et coaching des entreprises industrielles pour développer leur fonction métrologique conformément à la norme internationale ISO 10012.</i>
B2	Renforcement les capacités du secteur privé pour développer le domaine de la métrologie industrielle et contribuer à créer des opportunités d'emploi pour les spécialistes de ce domaine.	B2.1	<i>Renforcement de dialogue entre l'Etat et le secteur privé concernant la promotion de la métrologie industrielle.</i>
		B2.2	<i>Etablissement d'un guide de bonne pratique de laboratoires de métrologie en Tunisie.</i>
		B2.3	<i>Renforcement de la collaboration entre l'ANM et ses parties prenantes avec les startups pour le développement du domaine de la métrologie</i>

AXE 3 : RAYONNEMENT INTERNATIONAL :

Objectif stratégique (C) : <i>Positionnement et intégration efficace dans le système international de métrologie, pour atteindre une référence scientifique dans les domaines de la mesure et de l'évaluation de la conformité.</i>			
<i>Objectifs Opérationnels</i>		<i>Initiatives stratégiques</i>	
C1	<p>Une participation active dans les organisations internationales, régionales et subrégionales dans le domaine de la métrologie pour représenter au mieux la Tunisie.</p>	C1.1	<i>Présence plus active des experts tunisiens dans les travaux des comités et groupes de travail des organisations régionales et internationales de métrologie</i>
		C1.2	<i>Intensification de la coopération tuniso-arabe et tuniso-africain en métrologie.</i>
		C1.3	<i>Adhésion aux divers comités exécutifs des organisations régionales et subrégionales.</i>
C2	<p>Enregistrement les meilleures capacités techniques dans le domaine de la mesure et de l'étalonnage (CMC'S) dans la plupart des grandeurs métrologiques au niveau international.</p>	C2.1	<i>Présentation de l'infrastructure qualité nationale lors des réunions des organisations régionales et internationales dans le domaine de la métrologie.</i>
		C2.2	<i>Participation plus efficace aux inter-comparaisons clés et supplémentaires entre les laboratoires nationaux et les organisations régionales et internationales</i>
		C2.3	<i>Création d'une banque de données d'évaluateurs et d'experts reconnus par le TUNAC et AFRIMETS afin d'accélérer et de faciliter les procédures d'évaluation par des pairs (Peer review).</i>

AXE 4 : INFORMATION ET COMMUNICATION :

Objectif stratégique (D) : <i>Un plan d'information et de communication intégré et efficace pour un développement permanent du secteur de la métrologie.</i>		
<i>Objectifs Opérationnels</i>	<i>Initiatives stratégiques</i>	
D1	Cadre évolutif du système d'Information intégré.	D1.1 <i>Elaboration d'un plan directeur informatique à chaque structure concernée de domaine métrologique, qui suivra les évolutions scientifiques et technologiques des activités métrologiques.</i>
		D1.2 <i>Développement des systèmes informatiques pour gérer les activités techniques des structures chargées de métrologie et établissement un plan d'action pour assurer la sécurité de ces systèmes d'informatiques.</i>
		D1.3 <i>Acquisition des systèmes informatiques pour gérer les activités administratives et financières, comme l'acquisition d'un système de gestion électronique des documents GED et leurs installations dans les structures concernées de domaine de métrologie.</i>
D2	Développement le sites Web des structures chargées de métrologie afin d'être en harmonie avec le développement des technologies de communication.	D2.1 <i>Création d'un portail national pour la métrologie.</i>
		D2.2 <i>Création d'une plateforme électronique pour les prestataires de services métrologiques en vue de l'interaction et d'exposition des problèmes et la présentation de solutions.</i>
		D2.3 <i>Développement les services administratifs en ligne dans les institutions actives dans le domaine de la métrologie afin d'encourager la participation électronique.</i>
		D2.4 <i>Proposition d'une identité visuelle unique pour les sites internet des structures chargées de métrologie.</i>
		D2.5 <i>Conception d'un nouveau logo pour les structures chargées de métrologie, leur donnant une identité visuelle particulière.</i>
D3	Digitalisation (Numérisation) des activités métrologiques au sein des structures chargées de la métrologie.	D3.1 <i>Mise en place un réseau administratif intégré à travers l'installation d'une infrastructure de communication capable de regrouper la connexion entre les différents réseaux administratifs tout en supportant les flux à haute débit et de fournir des services de communication au profit des structures chargées de la métrologie et reliées au réseau internet, telles que les services de téléphonie via Internet, les réunions à distance, la messagerie de données et l'utilisation des moyens de communication modernes.</i>

		D3.2	<i>Suivi du traitement des dossiers clients des structures chargées de la métrologie et des dossiers des opérateurs économiques avec ces structures de façon instantanée en utilisant les moyens de communication modernes.</i>
		D3.3	<i>Numérisation des imprimés et documents administratifs liés aux activités des structures chargées de métrologie.</i>
		D3.4	<i>Adoption des moyens de paiement électronique pour le recouvrement des montants à percevoir pour les prestations rendues par les structures chargées de métrologie.</i>
		D3.5	<i>Développement d'une plateforme d'informatique interactive et sécurisée nommée « e-metrology » qui permet aux clients de l'ANM et ses partenaires un accès à distance à ses prestations de métrologie</i>
		D3.6	<i>Développement d'une plateforme de métrologie dédiée à l'intelligence artificielle (IA).</i>
		D3.7	<i>Mise en place d'une plateforme de gestion des rendez-vous à distance dans les structures concernées par le domaine de la métrologie.</i>
D4	Établissement d'une politique de communication bien développée relative au domaine de métrologie.	D4.1	<i>Sensibilisation à l'importance du rôle joué par le SNM dans la politique économique et sociale et en faire une priorité nationale.</i>
		D4.2	<i>Mise en place d'un plan permanent de communication et d'information au sein des structures concernées par le domaine de métrologie.</i>
		D4.3	<i>Développement d'un programme national de sensibilisation du domaine de métrologie.</i>
		D4.4	<i>Diffusion de la culture métrologique et de sensibilisation en milieu scolaire.</i>
		D4.5	<i>Diffusion de la culture métrologique dans la société.</i>

AXE 5 : TRANSFERT DE CONNAISSANCE :

Objectif stratégique (E) : Un système efficace et approprié de sensibilisation, de formation et d'enseignement dans le domaine de la métrologie		
Objectifs Opérationnels	Initiatives stratégiques	
E1	Soutien et promotion de l'enseignement, de la formation et de la formation professionnelle en métrologie.	E1.1 <i>Gouvernance de participation aux actions de formation et forums nationaux, régionaux et internationaux relatives au domaine de la métrologie.</i>
		E1.2 <i>Mise en place des relations communes et permanentes entre les universités de l'enseignement supérieur, les centres de formation, les centres de recherche scientifique, les pôles technologiques et les structures chargées de métrologie.</i>
		E1.3 <i>Développement des laboratoires de recherche et d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la métrologie.</i>
		E1.4 <i>Mise en place d'une formation académique dans le domaine de la métrologie en partenariat avec le secteur industriel.</i>
		E1.5 <i>Accréditation de l'activité de certification des compétences dans le domaine de la métrologie.</i>
		E1.6 <i>Accréditation de l'ANM en tant que structure de certification de compétence dans le domaine de la métrologie par le TUNAC selon la norme ISO 17024.</i>
		E1.7 <i>Conclusion d'un accord de coopération entre l'Agence Nationale de Métrologie et le Centre National de Formation des Formateurs et d'Ingénierie de Formation pour le développement de la formation dans le domaine de la métrologie.</i>
		E1.8 <i>Allocation de fond pour subventionner des formations de formateurs en métrologie.</i>
		E1.9 <i>Développement des sites de e-learning pour permettre au public un apprentissage sur le domaine de métrologie.</i>
E2	Dissémination de la culture métrologie dans la société.	E2.1 <i>Instauration d'une culture métrologique en sensibilisant à l'importance de la mesure dans notre vie.</i>
		E2.2 <i>Diffusion l'information métrologique.</i>
		E2.3 <i>Développement de la mission de documentation au sein des structures chargées de métrologie.</i>
		E2.4 <i>Création d'une bibliothèque virtuelle (digitale) relative à la métrologie.</i>

AXE 6 : DEVELOPPEMENT DE METROLOGIE LEGALE :

Objectif stratégique (F) : Modernisation les méthodes de contrôle métrologique légal et élargir leurs domaines d'intervention.			
Objectifs Opérationnels		Initiatives stratégiques <small>[H1][H2]</small>	
F1	Soutien la décentralisation dans le domaine de la métrologie légale pour rapprocher les services des opérateurs économiques.	F1.1	<i>Développement de l'activité régionale dans le domaine de la métrologie légale.</i>
		F1.2	<i>Établissement des mécanismes pour impliquer les intervenants dans le domaine de la métrologie légale à prendre les décisions en tant que partenaire.</i>
F2	Mise en place des systèmes qualités dans les structures chargées de la métrologie légale conformément aux pratiques internationales.	F2.1	<i>Établissement d'un système de certification dans le domaine des essais métrologiques pour l'approbation des modèles d'instruments de mesure selon la norme ISO 17065 ou des normes internationales similaires.</i>
		F2.2	<i>Accréditation des activités de métrologie légale conformément à la norme ISO 17020 ou à des normes internationales similaires.</i>
F3	Développement des activités de métrologie légale.	F3.1	<i>Mise en place des laboratoires d'essais relatifs aux activités de métrologie légale pour une meilleure fiabilité des mesurages transactionnels.</i>
		F3.2	<i>Développement des activités de métrologie légale dans le domaine de santé.</i>
		F3.3	<i>Développement des activités de métrologie légale dans le domaine d'environnement.</i>
		F3.4	<i>Développement des activités de métrologie légale dans le domaine de sécurité.</i>
		F3.5	<i>Création d'un comité technique national pour le développement des méthodes de contrôle métrologique légal des catégories des instruments de mesure.</i>
		F3.6	<i>Notification des laboratoires d'étalonnage habilités à fournir des prestations métrologiques dans le cadre de la métrologie légale.</i>

Conditions de réussite de la stratégie nationale de métrologie :

La réussite de la stratégie nationale de métrologie à l'horizon 2035 et la réalisation des objectifs escomptés, nécessite le rassemblement de certaines conditions jugées essentielles par la communauté des experts, il s'agit notamment de :

- **UNE VOLONTÉ POLITIQUE FERME ET IRRÉVOCABLE :**

Une condition indispensable en vue de l'aboutissement de tout processus de réforme. Cette volonté politique doit être confirmée et ressentie par tous les acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre des orientations et plans d'action de ladite stratégie.

- **UNE IMPLICATION ET UNE APPROPRIATION PAR TOUS LES ACTEURS :**

Le but étant de réunir et mobiliser plusieurs acteurs institutionnels autour d'une vision partagée d'un système national de métrologie développé et garantir l'appropriation de la stratégie nationale de métrologie et l'adhésion de tous les acteurs dans la conduite du processus de changement.

- **UNE RIGUEUR DANS L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION :**

L'intérêt d'une stratégie, si cohérente qu'elle soit, ne serait vérifié que par sa mise en œuvre effective. Un plan d'action doit être mis en œuvre qui permet de piloter, contrôler et assurer le suivi constant de la mise en œuvre de la stratégie, tout en y apportant les ajustements nécessaires. C'est un processus continu qui permet de se renseigner sur la progression dans la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que sur l'affectation judicieuse des fonds alloués.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons opter pour une démarche de mise en œuvre axée sur la planification, l'action, l'évaluation et le suivi.

- **RECHERCHE DE FINANCEMENT DE LA STRATEGIE :**

Pour assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale de métrologie à H2035, le Gouvernement, devra recourir à différents leviers, notamment : les ressources budgétaires de l'Etat, les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale, les ressources propres au secteur privé et les Partenariat Public-Privé (PPP).

- **UNE BONNE COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA STRATEGIE :**

La mise en œuvre d'un plan de communication permettra d'identifier les besoins en informations pour les différents acteurs ainsi que les formats adaptés à chacun des utilisateurs. De même, la communication permettra de renforcer le dialogue autour des questions clés de la stratégie, et favorisera la dissémination des informations à tous les niveaux. Dans ce cadre, les sites Web des structures chargées de métrologie pourront servir de support pour faciliter le partage de l'information.